

COMMUNE DE BELVEZET

PROCES VERBAL du conseil municipal du mercredi 24 juin 2015

Présents : Raymond BONNEFILLE, Sonia STENGEL, Emmanuel OREAL, Josiane GRANET, Jean-Claude MANCHON, Max GALLON, Chloé GATHELIER, Julien GAUCHARD (arrivé au point 3), Thierry LAURENT

Procuration : Jérôme FRERY donne procuration à Emmanuel OREAL

Date de convocation : 19 juin 2015

Secrétaire de séance : Chloé GATHELIER

ORDRE DU JOUR

La séance débute à 19h30

Ajout à l'ordre du jour : vente immeuble sis sur les parcelles C39.40.41.44.

- 1- Mise en vente du tracto-pelle sur la base de 1000,00€, les offres seront reçues pendant 15 jours. Unanimité.
- 2- Bail à l'association « Li gallines dé Berbézet » d'un poulailler sis sur une partie de la parcelle D58 pour une durée de 5 ans renouvelable, au loyer de 0€. Unanimité.
- 3- Subvention aux associations :
 - Les agités du local 500,00€. Unanimité
 - Li gallines de Berbézet 500,00€. Unanimité
- 4- Chemin du douradou : l'entreprise SPTP a été retenue pour un devis de 20 060,20 € HT, les travaux s'effectueront à la rentrée. Unanimité.
- 5- Dossier Ad'AP : le bureau d'étude Véritas est retenu pour un devis de 1000,00€ HT. Unanimité.
- 6- Promesse d'échange : la commune s'engage à échanger avec monsieur Giordano la parcelle n° D 310 entourée par ses propres parcelles contre des parcelles à déterminer. Unanimité.
- 7- Commission « Communication et information » : Madame Granet souhaite rejoindre cette commission. Le conseil est pour à l'unanimité.
- 8- Droit de préemption : le conseil ne souhaite pas préempter sur l'immeuble sis parcelles C39.40.41.44. Unanimité.

Fin du conseil 19h46

A Belvezet, le 25 juin 2015

Le secrétaire de Séance,
Chloé GATHELIER

